

**STOP  
CNO**



Le **CNO** est **CON**  
**C**arnage **O**bsolète **N**uisible

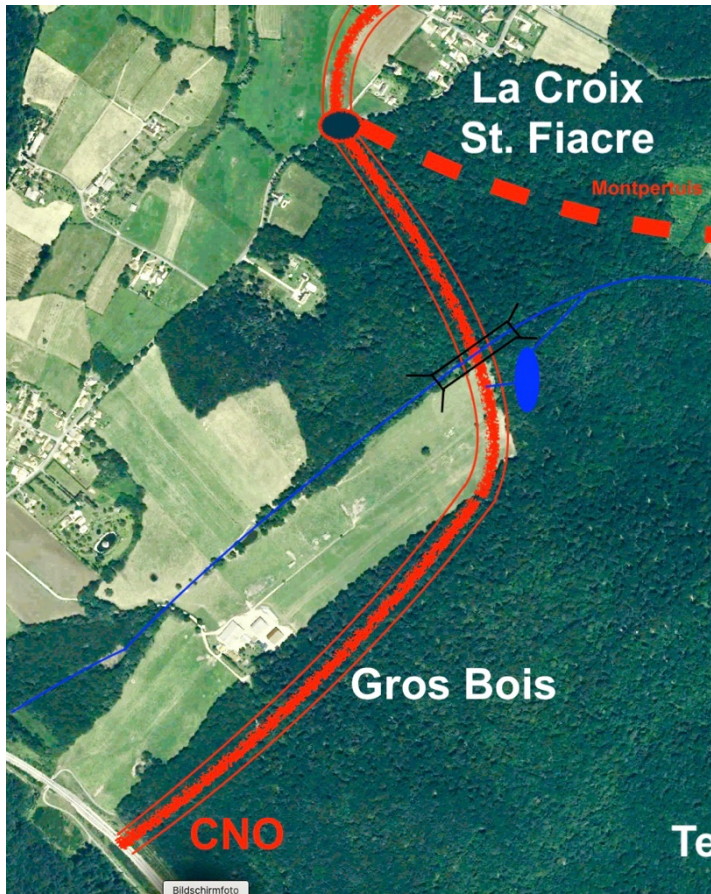
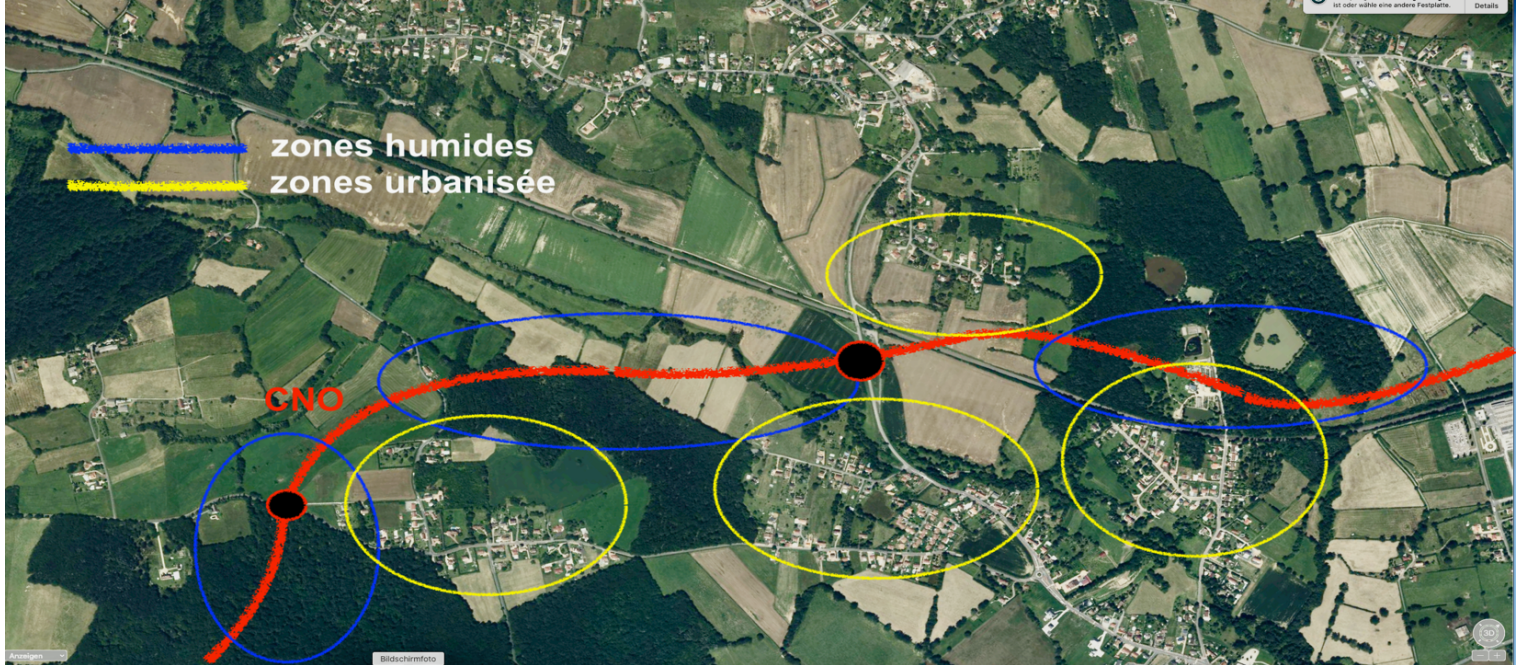
Agissons tous ensemble pour empêcher  
cette réalisation d'un autre temps !



# STOP CNO! STOP CNO! STOP CNO!

## Le problème n'est que déplacé, pas résolu.

Les riverains refusent catégoriquement de laisser déporter un flux de véhicules aux abords immédiats de la ville à travers les habitations existantes et de voir sacrifier un environnement naturel qui leur est cher. Ce tracé aurait un coût estimé à **70 millions** d'euros pour **6,3 km de long**. (Montant non actualisé depuis 10 ans!) Il traverserait deux fois la voie ferrée et imposerait deux ronds-points et un pont !



## Conséquences graves pour l'écosystème

Les 3/4 du tracé prévu se trouvent dans des zones humides.

Les conséquences de l'installation du CNO seraient les suivantes :

L'artificialisation des sols, contraire aux objectifs des politiques nationales

La destruction de zones humides, de mares, d'étangs, et d'espaces boisés, et de leur fonctionnalité

Les dommages induits sur des espèces protégées / Forte atteinte à la biodiversité

Menace sur l'habitat de toutes les espèces d'animaux sauvages.



# STOP CNO! STOP CNO! STOP CNO!

## Le stress de la sécheresse a affaibli nos forêts.

En raison de la progression continue du changement climatique, nous avons déjà connu étés secs après étés secs, et l'on voit comment nos forêts, si importantes pour le microclimat de Vichy, souffrent et comment même les vieux chênes meurent littéralement de soif. Le déboisement des lisières de forêt dans les proportions prévues, ainsi que la création de couloirs forestiers pour la construction de la route, affaibliraient encore plus notre forêt et perturberaient sensiblement le flux naturel de l'eau dans le sol.

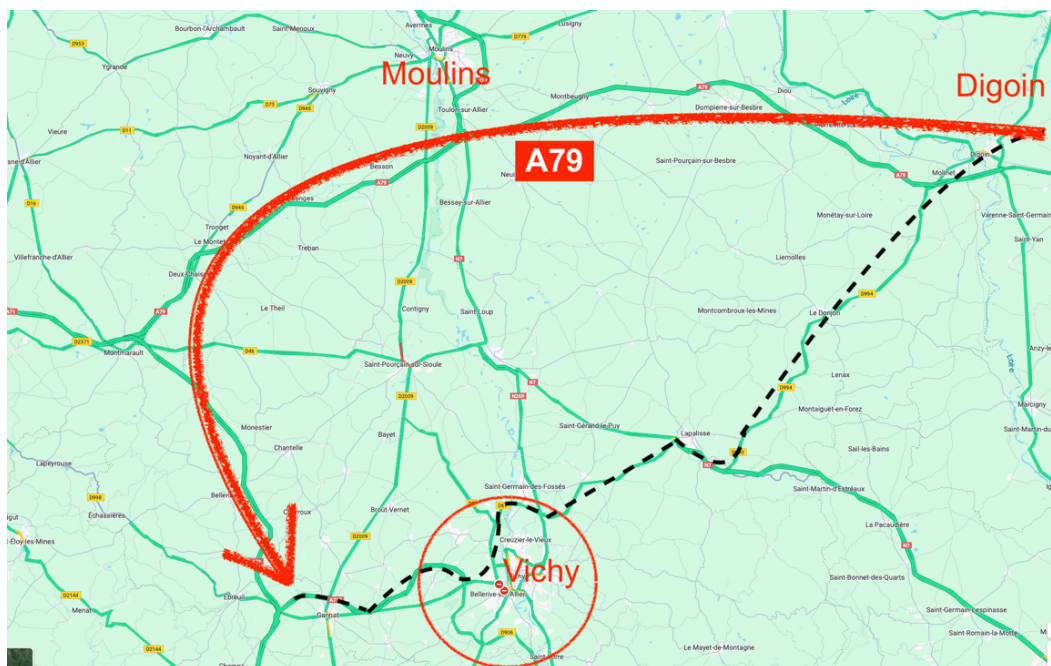


## Vichy doit être largement contournée par le trafic longue distance !

**Le trafic longue distance doit emprunter les routes existantes :**

LA79 et la nouvelle RCEA (qui vient de coûter 600ME).

Le simple fait que des camions veulent accéder à l'aire des vérités de Lapalisse ou que certains transporteurs préfèrent traverser l'agglomération pour éviter de payer l'autoroute, ne constitue pas une raison impérative d'ordre public.

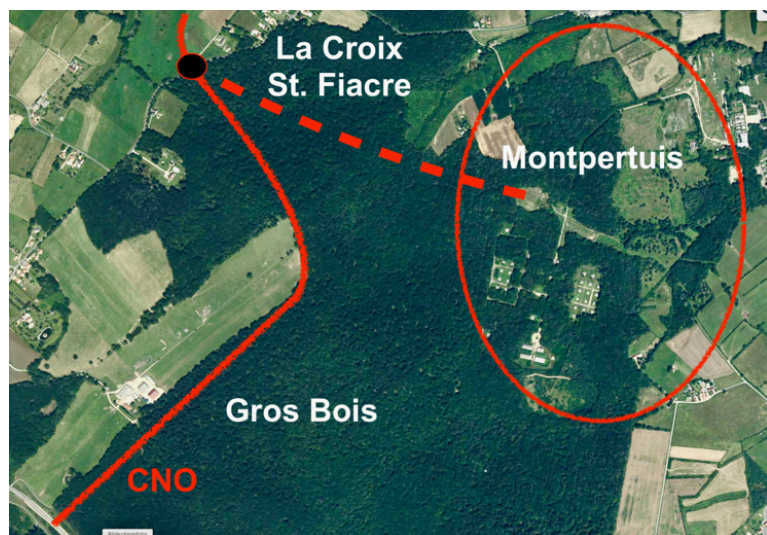




# STOP CNO! STOP CNO! STOP CNO!

## Seuls quelques privilégiés profitent de l'industrialisation de Montpertuis !

L'alibi du CNO est la volonté inavouée d'industrialiser le site de Montpertuis. La preuve en est le refus de faire respecter l'interdiction de circulation des camions à la sortie de l'autoroute, et de l'étendre si nécessaire. On veut faire croire aux riverains de la D6 et de la 2209 que le CNO est "pour leur bien". Nos pétitions à ce sujet n'ont pas été entendues. Le tracé supplémentaire pour Montpertuis passerait obligatoirement par la forêt de Charmeil, et il faudrait encore sacrifier une grande partie de notre précieuse forêt.



## L'utilité publique n'est pas établie !

Les avis défavorables du Conseil National de Protection de la Nature, de l'Autorité Environnementale, des commissaires enquêteurs et d'une large partie de la population consciente notamment de l'urgence climatique, ne peuvent pas être ignorés.

Nous avons donc décidé de **déposer un recours juridique pour faire annuler le projet** de Contournement Nord Ouest de Vichy, ainsi que la desserte Montpertuis, qui est incluse dans la DUP.

Pour ce faire, nous lançons une **opération de collecte de fonds afin de pouvoir financer ce recours juridique** incluant l'analyse des pièces du dossier, les recherches juridiques et jurisprudentielles, la rédaction et l'enregistrement sur Télérecours d'une requête en référé.

**Nous comptons sur chacun d'entre vous pour participer à cette collecte qui est en quelque sorte un investissement pour notre avenir et celui de nos enfants**; cet argent contribuera à faire valoir nos droits devant un tribunal compétent dans le but de faire annuler ce projet désastreux qui ne servirait que les intérêts privés de quelques uns et détruirait à tout jamais ce bout de planète qui est le nôtre, abritant nos lieux de vie entourés de biodiversité, de zones humides, de forêts et espaces naturels que nous refusons de voir artificialiser face au changement climatique.

Merci d'adresser vos dons à M. Pierre Cazal

72 rue de la Croix Saint Fiacre

03110 Vendat

En espèces ou par chèque à l'ordre de "ADHIP CNOVVA".